

Bordeaux, le 21 Février 2018

CONVOCA T I O N

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE (*)

(*) Tout Membre à jour de sa cotisation peut y participer **OU** se faire représenter par un autre Membre à jour de sa cotisation

Samedi 10 MARS 2018 - à 17 Heures - 33000 BORDEAUX ()**

=====

(**) Sièg e Social de l'Académie : 71 Avenue du Parc de Lescure

- Ordre du Jour :**
- 1 - Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 25 Mars 2017
 - 2 - Rapport moral et d'activité 2017
 - 3 - Bilan financier 2017 - Approbation des Comptes et Quitus aux Administrateurs
 - 4 - Projets 2018/2019
 - 5 - Questions diverses, à faire parvenir AVANT le 03/03/2018
 - 6 - Election au Conseil d'Administration (**)
 - 7 - Élection du Bureau

(**) Tout Membre adhérent depuis plus d'1 AN et à jour de sa cotisation peut se porter Candidat(e) au C.A. (sous réserve de satisfaire aux conditions prévues par les Statuts). Candidature à adresser à Mme S. DUMAS, Présidente, **AVANT le 03/03/2018**

Bulletin d'Adhésion Membre ou Bulletin de Renouveau d'Adhésion Membre : Téléchargeables sur le Site Officiel

=====

CONFIRMATION de PARTICIPATION (1)

**OU BON POUR POUVOIR (1) - à faire parvenir AVANT le 03/03/2018 -
(jusqu'à 3 pouvoirs autorisés par personne présente)**

Je soussigné(e) (Nom) (Prénom(s),
Demeurant

Membre à jour de ma Cotisation

Participera (1)

Ne pouvant pas participer (1)

à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de l'Académie Musicale Bordeaux Aquitaine du **10 Mars 2018**,

Donne Pouvoir (1) à : (Nom) (Prénom(s) - *Mandataire*,
Membre à jour de sa Cotisation

Pour me représenter à ladite A.G., signer la feuille de présence et toutes autres pièces, prendre part aux délibérations, émettre tous votes et généralement faire le nécessaire.

A Le

Signature précédée de la mention manuscrite « **Bon pour pouvoir** » :

Signature du Mandataire, précédée de la mention « *Bon pour acceptation de pouvoir* » :

(1) **Merci de bien vouloir rayer, svp, les mentions inutiles** avant de **retourner CE document** - dans les délais - obligatoirement **par courrier postal prioritaire ou Lettre verte**

P.-J. : Chèque Cotisation annuelle 2018 + Chèque Don (Facultatif) pour AIDER les Actions de Solidarité de l'Académie

=====

**Tout courrier doit être adressé à : Académie Musicale Bordeaux Aquitaine - Mme Suzanne DUMAS, Présidente -
BP 20033 - 33035 BORDEAUX CEDEX**